

CKOI ton **MOVE ?**

Règlements du concours

1- Conditions de participation au concours

Les participants doivent être âgés de 18 ans et plus.

2- Comment participer

Prends-toi en photo en train de bouger; soit en train de travailler, de pratiquer ton sport préféré ou en train de t'amuser avec tes amis. Montre nous ton mode de vie.

L'important est d'être actif!

Entre le 10 et le 28 juin 2013 , envoi ta photo et tes coordonnées à info@modemove.ca

Le 2 juillet 2013, si tu es sélectionné parmi les dix finalistes, partage le lien internet du concours via les médias sociaux et invite le public à aller voter pour toi jusqu'au 7 juillet 2013.

3- La date et l'heure limite de participation

Le 2 juillet 2013, entre 9h et 15h, dix finalistes seront sélectionnés par un jury parmi les photos reçues. Ces dernières seront publiées sur internet via une plateforme concours. Le lien pour aller voter sera partagé sur la page Facebook de EVO Sports jusqu'au 7 juillet 23h59. Les dix candidats finalistes seront aussi annoncés lors de l'émission «La Play list», sur les ondes de CKOI 102,1 Québec.

4- Sélection des gagnants

Les premiers dix finalistes seront sélectionnés par un jury composé de la propriétaire, de la designer et du responsable marketing de la marque MOVE, ainsi que de l'équipe de photographes, et de notre partenaire média CKOI 102,1 Québec.

Les deux personnes parmi les dix finalistes ayant cumulé le plus de vote du public sur internet, deviendront les visages des prochaines collections d'été et d'automne de la nouvelle marque MOVE.

5- Les prix à gagner

(2 fois) Prix totalisant une valeur de 500\$:

- 2 séances photo avec photographes professionnels (séance 1 : les 19, 20 et 21 juillet 2013, séance 2 : les 20, 21 et 22 septembre 2013)
- Un porte-folio professionnel
- 200\$ en vêtement MOVE
- Ton visage dans la nouvelle boutique, sur le site internet, ainsi que dans les futures publicités EVO Sports

6- Désignation des gagnants et réclamation des prix

Le 8 juillet 2013, entre 8h et 12h, les deux personnes ayant cumulé le plus de vote du public seront dévoilées sur la page internet de la marque MOVE ainsi que sur le site et la page Facebook de EVO Sports. Les deux mannequins gagnants seront aussi annoncés à 18h sur les ondes de CKOI 102,1 Québec.

Les gagnants seront contactés par email et auront 48h pour confirmer l'acceptation du prix. Les gagnants devront remplir une décharge de responsabilité afin d'autoriser la publication des photos et des publicités sur lesquelles ils se retrouveront.

Les gagnants seront ensuite contactés deux semaines avant chacune des séances photo. Les certificats-cadeau de 200\$ en vêtements MOVE seront remis à chacun des

mannequins lors de la première journée de la première séance photo. Les portes-folio seront expédiés par messagerie aux domiciles des gagnants au plus tard six semaines après la dernière séance photo.

INFORMATIONS IMPORTANTES

- 7- La personne au bénéfice de laquelle un concours publicitaire est tenu, son employé, son représentant, son agent ou un membre du jury et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer à ce concours.

- 8- Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

Bonne chance à tous!